

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

« TDAH de l'enfance à l'âge adulte »

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales

Il est créé à l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2025-2026, un Diplôme Universitaire intitulé « TDAH de l'enfance à l'âge adulte »

1/ Objectifs de la formation :

Comprendre le TDAH de l'enfance à l'âge adulte : signes cliniques, fonctionnement, handicap et besoins.

Savoir réaliser une démarche diagnostique : connaître les symptômes, les comorbidités, les outils d'évaluation, évaluer l'impact fonctionnel

Améliorer l'accompagnement au quotidien des personnes avec TDAH

Accélérer l'appropriation des techniques d'adaptation et des prises en charges ayant fait leur preuve en cohérence avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (HAS (Haute Autorité de Santé) 2014, 2024).

2/ Responsables :

Responsable principal :

Professeur Anouck AMESTOY

CRA, PUPEA

CH Charles Perrens

Pôle Universitaire de l'Enfant

Et de l'Adolescent

Département formation du CRA Aquitaine

121, rue de la Béchade

33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 56 31 89

Fax : 05 56 56 67 10

E-mail : formationsuniversitaires-cra@ch-perrens.fr

Co-responsable :

Docteur Erica MARTINS

CREDAH, PUPEA

CH Charles Perrens

Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et

de l'Adolescent

121, rue de la Béchade

33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 56 31 89

Fax : 05 56 56 67 10

E-mail : formationsuniversitaires-cra@ch-perrens.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil est de **10** étudiants au minimum et **35** au maximum.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure un an, ce diplôme est ouvert tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :

Le format de l'enseignement est hybride, il alterne des regroupements en présentiel (14h) à l'université de Bordeaux et des temps en distanciel via la plateforme MOODLE de l'Université (60h).

L'ouverture de l'accès au DU est prévue en octobre.

Le volume horaire comprend : 9 modules de 7h

Dont :

- 2 modules en présentiel : 14h
- 7 modules en distanciel : 49h
- une demi journée de présentation du projet de mémoire (distanciel) : 4h
- une journée de présentation du mémoire de fin d'année (distanciel) : 7h

Soit **60 heures en distanciel et 14 heures en présentiel.**

Soit **74 heures** de formation.

3-4 Stage :

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4/ Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

- Professionnels titulaires d'un diplôme de niveau 6 ou d'un niveau d'expérience équivalent après examen du dossier.
- Médecins, pharmaciens, neuropsychologues et psychologues, professionnels paramédicaux, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, assistant social et éducateur spécialisé, pair aidant.
- Étudiants en filières initiales de santé et psychologie : Internes en médecine, Étudiants en master de psychologie, étudiants en master d'orthophonie (à partir du 2^{ème} cycle- 4^{ème} année de certification), étudiants IPA.

Conditions d'inscription :

Toute candidature est soumise à l'approbation de la Commission Pédagogique Universitaire à partir d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

L'autorisation d'inscription pédagogique est accordée par le coordonnateur du DU après l'avis de la Commission Pédagogique Universitaire.

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : 480€ /an

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : 780€ /an
- Reprise d'études financées : 1500€ /an

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen : sous la forme de présentation orale d'un mémoire.

6-2 Nature des épreuves

- Contrôle continu : présence aux cours : note sur 20, comptant pour 20% de la note finale.
- Mémoire : note sur 20 comptant pour 60% de la note
- Présentation orale du mémoire : 20%

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale (10/20).

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR Sciences Médicales du 14/04/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé 13/05/2025

PROGRAMME DECOUPAGE PEDAGOGIQUE

Les titres des modules mais aussi des présentations sont à ce stade provisoires.

MODULE N°1 : LE TDAH : UN TROUBLE DU NEURO-DEVELOPPEMENT (en présentiel)

Objectif : Connaître les données actualisées sur l'épidémiologie et les neurosciences dans le TDAH

- Evolution conceptuelle du TDAH
- Données épidémiologiques et trajectoires d'évolution
- Les neurosciences et les facteurs étiologiques
- Structuration du parcours diagnostique

MODULE n°2 : COMMENT POSER UN DIAGNOSTIC DE TDAH ?

Objectif : Connaître les critères cliniques de TDAH et les évaluations à réaliser

- Les critères cliniques et diagnostiques
- Evaluation standardisée chez l'enfant et l'adulte
- Bilan neuropsychologique et des fonctions exécutives

MODULE N°3 : LA VARIABILITE CLINIQUE DU TDAH : QUELS SONT LES TROUBLES ASSOCIES AU TDAH ? (PARTIE 1)

Objectif : Connaître les variabilités et spécificités cliniques du TDAH et ses comorbidités avec les autres TND

- TDAH et comorbidités somatiques et neurologiques
- TDAH et Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- TDAH et Troubles du Développement des Apprentissages (TDA), Troubles du Développement des Coordinations, Tics, Sd Gilles de la Tourette
- Spécificités cliniques chez les filles et les femmes

MODULE N°4 : LA VARIABILITE CLINIQUE DU TDAH : QUELS SONT LES TROUBLES ASSOCIES AU TDAH ? (PARTIE 2)

Objectif : Connaître les comorbidités, l'impact sur le diagnostic et les prises en charge

- TDAH et sommeil
- Troubles du Comportement : Trouble Oppositionnel avec Provocation, Troubles des Conduites
- Trouble anxieux, troubles de l'humeur
- TDAH et Ultra Haut Risque de Psychose

PRESENTATION DU PROJET DE MEMOIRE EN DISTANCIEL

MODULE N°5 : LA VARIABILITE CLINIQUE DU TDAH : QUELS SONT LES TROUBLES ASSOCIES AU TDAH ? (PARTIE 3)

Objectif : Connaître les comorbidités, l'impact sur le diagnostic et les prises en charge

- Addictions
- Troubles de la personnalité
- Psychotraumatisme

MODULE N°6: PRISES EN CHARGES NON PHARMACOLOGIQUES DU TDAH (PARTIE 1)

Objectifs : Connaître les modalités de prise en charge non médicamenteuses, selon les RBPP de la HAS : Programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), Programme d'Entraînement aux Habiletés Parentales (PEHP), Thérapie Comportementale, Cognitive et Emotionnelle (TCCE), remédiation cognitive, aménagements scolaires et professionnels

- ETP et psychoéducation
- Programme d'Entraînement aux Habiletés Parentales (PEHP)
- TCCE

MODULE N°7: REVUE DE CAS CLINIQUES (en présentiel)

MODULE N°8 : PRISES EN CHARGES NON PHARMACOLOGIQUES DU TDAH (PARTIE 2)

Objectif : Connaître les modalités de prise en charge non médicamenteuses, selon les RBP de la HAS : ETP, PEHP, TCCE, remédiation cognitive, aménagements scolaires et professionnels

- TDAH en médecine générale
- Remédiation cognitive : théorie et différents modèles
- Aménagements scolaires et universitaires
- Aménagements professionnels

MODULE N°9: TRAITEMENT MEDICAMENTEUX DU TDAH

Objectif : Connaître la pharmacologie, la prescription, la surveillance et la réévaluation

- Pharmacologie des psychotropes
- Données de la littérature sur le traitement psychostimulant
- Le traitement médicamenteux en pratique clinique et son suivi

PRESENTATION DU MEMOIRE EN DISTANCIEL